Site Natura 2000 « Tourbière et lac de Lourdes »

Animation du DOCOB « tourbière et lac de Lourdes »

Compte rendu du comité de suivi n°18

13 décembre 2016, 9h à la maison de la sismicité de Lourdes

---

o Personnes présentes

M. MARTHE, Conseiller Général du canton Lourdes-Ouest et Président du Comité de suivi
Mme BALERI, élue mairie de Lourdes
M.ALARY, ville de Lourdes
M.BRICAULT, Nature Midi Pyrénées
M.ADISSON, DDT 65
Mme SALANOVA, DDT 65
M.ABAD, Fédération de pêche des Hautes-Pyrénées
M.DEMERGES, CEN MP
Mme NOBLE, AREMIP
M.PARDE, AREMIP
M.BENITO, Esquimau Kayak Club Lourdais
M. OLICARD, Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées (CBNPMP)
M. WEILL, Groupe Entomologique des Pyrénées Occidentales
M. SARRAZIN, Groupe Entomologique des Pyrénées Occidentales
M.CUQ, Lourdes Actu
Mme EVEILLE et M.GRANSIMON, La Dépêche du Midi
Mme MANSANNE, PLVG

o Personnes excusées

Mme la Présidente de la Région Occitanie Carole DELGA
Mme la Députée des Hautes-Pyrénées Jeanine DUBIÉ
La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

o Ordre du jour

- Amélioration des connaissances naturalistes : présence de la loutre d'Europe et flore du lac

- Actions de gestion 2016 : débroussaillage manuel, pâturage extensif, gestion écologique du golf, gestion des espèces invasives, programme agro-environnemental et climatique 2017-2018
- Suivis engagés en 2016 : habitats d'intérêt communautaire et fadet des laîches
- Communication et sensibilisation
- Information diverses
- Programme d'actions pour 2017

Le présent compte-rendu ainsi que les diaporamas projetés en séance sont téléchargeables sur le site internet dédié à Natura 2000 en vallées des Gaves à l'adresse suivante :

http://valleesdesgaves.n2000.fr/tourbiere/docs_11

M.MARTHE, Président du comité de suivi, remercie l'ensemble des participants pour leur présence et cite les personnes excusées. Il rappelle que ce comité de suivi est exceptionnellement l'unique réunion de l'année 2016, alors que se tiennent habituellement deux comités.

Il cède la parole à Mme MANSANNE, qui présente l'ordre du jour puis déroule le diaporama. Afin d'alléger l'ordre du jour, il est proposé d'apporter une modification : la restitution de l'évaluation de l'expérimentation du contrôle du développement des ligneux par la technique du brûlage dirigé sur la cladiaie (action DC4) sera réalisée au prochain comité de suivi (printemps 2017).

1) Amélioration des connaissances naturalistes

o Action DC5 : Acquisition de connaissance sur la présence de la loutre d'Europe sur le site

Une prospection sur le site a été menée en février 2016 pour mettre en évidence des indices de présence de la loutre d'Europe. La recherche est positive (une épreinte relevée) ce qui confirme l'utilisation du site par l'espèce. Des prospections plus abouties seront réalisées cet hiver pour déterminer les habitats favorables ainsi que des recommandations de gestion de ces habitats si besoin.

o Action DC6 : Amélioration des connaissances de la flore et des habitats naturels du lac

Le Conservatoire Botanique a effectué une prospection du lac en septembre. Les résultats sont décevants au regard des données bibliographiques : seul un grand herbier de Nénuphars et un grand herbier de Myriophyllum spicatum ont été observés. M.PARDE s'étonne de la pauvreté des résultats, et indique qu'il avait observé plusieurs herbiers et d'autres espèces lors de prospections antérieures.

2) Actions de gestion réalisées en 2016

o Action CR1 : Débroussaillage manuel

Le CEN Midi-Pyrénées a terminé la restauration de la tourbière par débroussaillage manuel sur l'ensemble de sa propriété. En 2016, deux chantiers bénévoles (l'un avec le BTS GPN de Vic en Bigorre, l'autre avec l'association CAMINAREN) ont permis de restaurer 820 m² de tourbière (et non 200 m² affichés en réunion).

- Action CR3 : Pâturage extensif

Comme en 2015, le pâturage ne s'est pas fait pas dans le cadre d'un contrat Natura 2000 mais à travers une prestation de service sous maitrise d'ouvrage PLVG. L'AREMIP a été retenue, appuyé par les interventions de Jérôme Desjouis pour le pacage des vaches et l'entretien du ponton d'accès à la tourbière.
Cette année, 5 juments (entre début septembre et début novembre) et deux vaches (de fin août à début) ont pâturé.
Par ailleurs, des opérations d'entretien des équipements pastoraux ont été réalisées : entretien de l'emprise et vérification des clôtures, pose et remplissage d'un nouvel abreuvoir, restauration du ponton et remise en état après la saison de pâturage.
M.PARDE ajoute que l'AREMIP a tenté de faire pâturer la partie Nord-Est de la tourbière, difficilement accessible pour les animaux depuis son centre, en emmenant les chevaux depuis la route. Malgré la période sèche, les conditions étaient dangereuses pour les animaux qui se sont embourbés. Seule la lisière a été pâturée.
Mme BALERI demande quel est l'avantage d'utiliser des chevaux barthais par rapport à des camarguais. M.PARDE explique que l'utilisation des barthais permet d'ajouter l'enjeu « race locale et menacée » à la conservation du milieu naturel.

- Action CR7 : Gestion écologique du golf

Une rencontre avec les nouveaux directeur et responsable de l'entretien du golf a eu lieu pour faire un bilan des pratiques en cours et une sensibilisation aux enjeux Natura 2000 et espèces invasives.

Les mesures prévues à la fiche action du DOCOB sont respectées mise à part un suivi cadré des volumes d'eau pompés qu'il conviendra de mettre en place l'année prochaine.

Il est proposé de convier le directeur du golf à une réunion de comité de suivi chaque année pour un compte rendu annuel des pratiques. Les membres du Comité approuvent cette proposition.

- CR11 : Gestion des espèces invasives

- *Lutte contre le ragondin*

En collaboration avec les chasseurs piégeurs, une campagne de piégeage du ragondin a été menée durant 3 semaines en janvier 2016. 4 pièges ont été posés (2 au bord du lac, 1 sur la zone brûlée, 1 sur la partie cladiaie centrale) avec des relevés journaliers. 6 ragondins (sur la zone brûlée), 2 visons d'Amérique, 1 fouine ont été piégés.

Le comité de suivi valide le renouvellement de la campagne début 2017. M.PARDE ajoute qu'il s'agit de la bonne période car les ragondins n'ont pas eu le temps de se reproduire.

- *Poursuite de la lutte contre la spirée du Japon*

Suite à la découverte cette plante invasive par l'AREMIP dans un secteur restreint de la cladiaie (cf carte du diaporama), un premier chantier d'arrachage a été organisé début 2014. 7 pieds ont été traités, une cartographie a été dressée pour le suivi.
En juin 2016, la partie sud de la tourbière a été prospectée par le chargé de mission plantes invasives du CBN et l'animatrice : toutes les observations de Spirée ont été faites à proximité du foyer connu. 15 pieds mâtures prêts à fleurir sur une zone d'environ 300 m² de cladiaie ont été arrachés. M.PARDE indique qu'il est important de renouveler l'opération chaque année pour éviter la formation de grands massifs. Mme BALERI ajoute qu'il faudrait sensibiliser les habitants des versants. Mme

MANSANNE répond qu'une plaquette de sensibilisation sur les espèces invasives pourra être distribuée aux habitants.

- Action AG : Programme agro-environnemental et climatique (PAEC) 2017-2018

Un nouvel appel à projet est lancé pour les PAEC 2017-2018. Un PAEC sera déposé pour le site de Lourdes. Le projet sera sur deux ans, mais avec une animation sur 2018 uniquement étant donné le faible potentiel d'engagement en 2017 (les contrats MAEC sont encore en cours). Pour cela, la Chambre d'Agriculture des Hautes-Pyrénées a été missionnée par le PLVG.

Les mesures proposées seront sensiblement les mêmes que dans le précédent PAEC, à l'exception d'un engagement sur le maintien de la richesse floristique pour les prairies :

- sur prairies : absence totale de fertilisation, retard de fauche, maintien richesse floristique
- sur grandes cultures : conversion terres arables en prairies
- sur zones humides : gestion des milieux humides (+) absence totale de fertilisation
- sur linéaires: entretien de haies; d'arbres isolés ou en alignement

Le Comité de Suivi valide le principe de ce PAEC.

M.PARDE demande si des landes sur Poueyferré font parties du périmètre éligible au PAEC. Mme MANSANNE explique que le périmètre des PAEC correspond au bassin versant du site, et qu'il lui faudrait la localisation précise de ces zones pour pouvoir se prononcer. Mme NOBLE indique que le périmètre d'un PAEC peut être revu lors d'un nouveau programme. Mme MANSANNE se renseignera auprès de la Chambre d'Agriculture chargée de ce projet. Mme NOBLE ajoute que la présence de la Chambre d'Agriculture lors des Comité de Suivi serait souhaitable.

M.DEMERGES explique que le retard de fauche n'est pas forcément adapté pour toutes les prairies et demande si la date est fixée pour l'ensemble du projet. Mme NOBLE répond par l'affirmative.

3) Suivis engagés en 2016

- S1 : Suivi quantitatif et qualitatif des eaux du bassin versant

- Programme UFBAG lancé par l'Agence de l'Eau Adour Garonne (AEAG)

L'AEAG a lancé un programme d'étude physico-chimique sur les petits lacs (<50 ha). Mme MANSANNE laisse la parole à M.ABAD, de la fédération de pêche des Hautes-Pyrénées, qui réalise cette étude. Celle-ci a démarré en 2016 avec des analyses sur l'eau, le plancton, les sédiments et l'état des berges. Les prélèvements se font une fois par saison sur différents compartiments de la colonne d'eau : zone euphotique (2.5 fois la transparence), la zone de fond, le sédiment et l'eau interstitielle. De nombreux paramètres sont analysés : pH, oxygène, température, phosphates, nitrates, métaux lourds, etc.

Le rendu de l'étude sera présenté lors du prochain Comité de Suivi.

- Projet d'étude sur le fonctionnement hydrologique du site

Une discussion a été engagée avec le laboratoire Géode de l'université de Toulouse. En 2016, ce laboratoire a mené une étude de l'impact des séismes historiques sur les sédiments de lacs pyrénéens, dont le lac de lourdes. Le laboratoire dispose donc d'éléments sur le fonctionnement

hydraulique du lac (localisation de sources dans le lac notamment) et propose de développer les données acquises par une étude approfondie du fonctionnement hydraulique et qualitatif du lac.

Un partenariat est donc envisagé avec le laboratoire pour mieux comprendre le fonctionnement hydrologique du site Natura 2000 à court et moyen terme, dans le but de préserver les habitats et espèces d'intérêt communautaire. Si ce partenariat devait ne pas aboutir, une étude sera lancée sur ce sujet en 2016 via une prestation de service.

Il est souligné que cette étude ne devra pas être redondante avec celle menée par l'Agence de l'Eau.

- Action S2 : suivi des habitats d'intérêt communautaire

Un premier cycle de suivi des habitats d'intérêt communautaire a été mené entre 2008 et 2012. Pour 2016, il s'agissait de définir une nouvelle méthodologie de suivi et de réaliser la première année des relevés. L'objectif est de suivre l'évolution des habitats et de leur état de conservation. Ce travail a été confié au bureau d'études Biotope sous maitrise d'ouvrage PLVG. Tout au long de l'étude, le CBNPMP a apporté son appui technique et sa validation scientifique.

La méthodologie et les résultats sont présentés dans le diaporama.

M.PARDE soulève la date tardive des relevés (septembre-octobre), notamment pour l'habitat 3130 « Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorea et/ou des Isoeto-Nanojuncetea » qui devrait être prospecté aux alentours du mois d'avril. Mme MANSANNE partage ce constat. Cependant, des relevés ont également été réalisés à l'automne lors des précédentes campagnes de suivi. La remarque a bien été faite au bureau d'études et des compléments (relevés lors d'une période plus favorable) seront apportés en 2017.

- Action S3 : suivi de la population du fadet des laîches

Il s'agit de poursuivre les suivis engagés entre 2009 et 2012 puis d'approfondir les connaissances sur la population du fadet des laîches à travers la mise en place d'un protocole de capture-marquage-recapture (CMR) pour évaluer une ségrégation en deux sous populations (une sous-population sur la tourbière centrale et une population sur la partie prairie à molinie au Nord-est).

L'étude a été réalisée par le CEN MP. Mme MANSANNE laisse la parole à M.DEMERGES du CEN MP, qui présente les objectifs, la méthodologie et les premiers résultats à l'aide d'un diaporama (en téléchargement sur lien en page 2).

M.PARDE fait remarquer que le protocole « capture-marquage-recapture » (CMR) favorise la prédation car il induit un dérangement des individus. M.DEMERGES explique que le dérangement des papillons n'est pas spécifiquement lié à la CMR mais peut aussi avoir lieu durant le protocole des transects. De plus, aucune prédation n'a été observée cette année.

Pour M.PARDE, c'est la densité de la population qui permet d'évaluer l'état de la population et non le nombre d'individus. M.DEMERGES explique qu'il ne faut pas confondre densité et état de conservation, car une population avec une forte densité peut s'effondrer, notamment lorsqu'elle se trouve dans un milieu fermé avec peu d'échange génétique.

M.DEMERGES souhaiterait intégrer les données brutes des suivis réalisées les précédentes années par l'AREMIP.

M.PARDE s'interroge sur la détermination du pic de vol, celui estimé cette année (entre le 18 et le 24 juillet) étant selon lui trop tardif (première quinzaine de juillet habituellement). M.DEMERGES lui répond qu'une veille a été assurée par l'animatrice afin de détecter les premières émergences. A partir de là, le CEN MP a réalisé des passages réguliers qui ont permis de déterminer le pic de vol.

M.DEMERGES ajoute qu'il serait intéressant de faire une recherche des chenilles au printemps. M.PARDE lui répond que l'AREMIP a déjà réalisé une recherche des sites de ponte en 2014 et que les œufs se trouvent dans une structure de végétation homogène.

M.MARTHE demande si d'autres papillons sont présents sur la tourbière. M.DEMERGES indique qu'au moment de son émergence, le fadet domine sur la tourbière même si d'autres papillons sont présents.

M.BRICAULT souhaiterais savoir si le taux de survie des individus est satisfaisant sur la tourbière. M.DEMERGES précise qu'il ne dispose pas de référence sur ce point.

- Action S4 : suivi sur l'ensemble des espèces pouvant contribuer au diagnostic de l'état de conservation des habitats

La fiche action « S4 » a été rédigée lors de l'évaluation du DOCOB en 2014. Elle vise à mettre en place un suivi ou une veille sur des espèces, déjà inventoriées ou non, dont la connaissance peu contribuer à diagnostiquer l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire et à évaluer des actions de gestion.

L'animatrice a été contactée par l'association Groupe entomologique des Pyrénées Occidentales (GEPO), intéressée pour étudier l'entomofaune du site. Un projet de convention a été établi pour réaliser une étude entomologique sur le site et ses alentours. L'objectif est d'approfondir les connaissances entomologiques du territoire afin de mettre en évidence des espèces patrimoniales et bioindicatrices de la qualité des milieux.

L'échantillonnage se fera sur neuf types de milieu (cf carte du diaporama).

Afin d'optimiser la récolte de données sur le territoire, plusieurs procédés seront utilisés par le GEPO : chasse à vue, fauchage et battage de la végétation herbacée et arbustive, piégeage (pièges à interception et pièges au sol), tamisage des mousses et de la litière, chasse de nuit avec dispositif lumineux, dispositifs d'émergence. Il est précisé que les pièges sont susceptibles de détruire des individus de Lucane cerf-volant et Grand capricorne, espèces protégées et d'intérêt communautaire identifiées sur le site.

La validation du Comité de Suivi est demandée pour ce projet.

Mme MANSANNE laisse la parole à M.SARRAZIN et M.WEILL pour une présentation de leur association.

M.ADISSON souhaiterait connaitre l'utilité des pièges à émergence. M.SARRAZIN explique qu'ils permettent de détecter les espèces se développant dans des niches écologiques fermées (cavités) en prélevant l'adulte à sa sortie. C'est une alternative à la destruction de l'habitat occasionnée lorsque l'on vide les cavités.

M.BRICAULT demande combien de personnes sont impliquées dans les échantillonnages. M.SARRAZIN répond qu'une liste de 6 personnes a été transmise à Mme MANSANNE.

L'AREMIP est favorable à l'amélioration de la connaissance mais ne pense pas que les données récoltées apportent une aide à la gestion.

Par ailleurs, M.SARRAZIN explique que l'avantage des pièges à interception est de révéler la présence d'espèces peu connues. Il ajoute que l'impact des pièges sur le lucane pourrait être limité en enlevant les pièges à interception lors de sa période d'émergence en juin.

M.ALARY demande si une sensibilisation aux piégeages est prévue. M.SARRAZIN répond qu'un panneautage est prévu pour indiquer qu'il s'agit d'une étude en cours.

Le Comité de Suivi valide le projet. Une demande d'autorisation sera donc déposée par le PLVG auprès de la DREAL pour la destruction d'espèces protégées.

4) Communication et sensibilisation

Cette année, trois animations grand public sur la tourbière (dont deux en partenariat) et une visite du BTS Aménagement du lycée de Montardon ont eu lieu. La société Linnéenne de Bordeaux et la société Botanique de France se sont rendu sur la tourbière, ce qui témoigne de la richesse de ce site. Un stand Natura 2000 a été tenu sur deux demi-journées à l'embarcadère en période estivale mais n'a pas donné satisfaction (très peu de visite).

Un livret développant les balades en sites Natura 2000 en vallée des gaves est en cours de création par l'ensemble des animateurs de la vallée. Mme BALERI suggère de diffuser les outils de communication existants via les documents de la ville de Lourdes, dans les écoles, et de prendre contact avec l'association Terra Nostra active sur Lourdes… M.BENITO peut lui aussi diffuser les documents au Kayak Club Lourdais.

5) Informations diverses

- Projet tutoré sur la roselière

Initié par l'AREMIP et le lycée Saint Christophe, ce projet a démarré cette année. Cette roselière aujourd'hui embroussaillée peut améliorer l'intérêt ornithologique du site.

Mme MANSANNE cède la parole à M.PARDE qui présente le travail mené cette année (cf diaporama en téléchargement sur lien en page 2).

- Partenariat avec le BTS GPN du cours Diderot

Une convention a été signée entre la mairie de Lourdes, le PLVG et le lycée pour faire intervenir les étudiants du BTS dans la gestion du site Natura 2000 sur deux actions définies dans le DOCOB :

-action CR1 : « contrôle du développement des ligneux ». Elle se déroulera en octobre-novembre 2017 avec les deux classes de BTS GPN.
-action IS2 : « mise en place d'outils visant à sensibiliser et informer le public ». Les élèves élaboreront un projet pédagogique à destination des scolaires (niveau primaire) accompagné d'outils spécifiques et adaptés. L'idée d'une journée d'animation sur la tourbière pour plusieurs classes sous la forme d'un rallye est avancée pour septembre 2017.

- Panneaux d'information : problématique golfeurs/promeneurs

Présenté lors des deux derniers Comités de suivi, un conflit d'usage a été remis à l'ordre du jour avec la pose des panneaux pédagogiques côté tourbière : la sécurité des promeneurs vis à vis des balles de golf au niveau des trous n°6 et 7. Pour régler cette problématique, la pose d'un grillage et d'une haie de thuya était prévue. Malgré les réserves du Comité de Suivi et les nombreuses discussions avec les services de la ville, un grillage de deux mètres de hauteur va être mis en place. La plantation de thuya est prévue par la suite. L'association Arbres et Paysages a tout de même été rencontrée sur site pour trouver une alternative locale à cette essence.

Mme BALERI souhaite être mise en relation avec cette association pour mener une réflexion sur les essences d'arbres locales et intéressantes pour la faune qui pourraient être plantées.

6) Programme d'actions pour 2017

- Gestion :

- Action CR3 : Nouveau contrat pour le pâturage (avec vaches Highlands).

- Action CR1 Pour le débroussaillage, la recherche de chantiers école sera privilégiée, mais un contrat peut être envisagé si les partenariats trouvés ne sont pas suffisants notamment pour la partie périphérie où la claidaie est difficile à traiter.

- Action CR11 : Gestion des espèces invasives : sensibilisation (agents du golf et habitants), veille, opération d'élimination ; deuxième campagne de lutte contre le ragondin.

- Action CR7 : Gestion écologique du golf : adapter les pratiques de gestion du golf de manière à limiter les risques de perturbation ou de dégradation des habitats naturels d'intérêt communautaire et de la qualité de l'eau.

- Suivis :

- Action S1 : suivi quantitatif et qualitatif de l'eau sur le BV: étude hydrologique approfondie pour comprendre le fonctionnement du site, partenariat avec des universités à développer ou prestataire à missionner.

- Action S0 : suivi de l'impact des actions de débroussaillage et du pâturage.

- Action S2 : complément au suivi des habitats d'intérêt communautaire.

- Action S4 : mise en œuvre de l'étude entomologique.

- Amélioration des connaissances :

- Action DC5 : amélioration des connaissances sur la loutre d'Europe : caractérisation de ses habitats potentiels et des possibles perturbations …

Rédaction : E.MANSANNE
Validation : M.MARTHE